

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE FIEBM
30 JUIN 2010

Carry le Rouet le 14 mai 2010 la société FINANCIERE ET IMMOBILIÈRE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE publie ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans le journal d'annonces légales, Les Nouvelles Publications Economiques et Juridiques du 21 mai 2010, l'avis de convocation relatif à l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires, qui se tiendra le mercredi 30 juin 2010 à 15 heures au siège social de la société, dans les bureaux du Caravaning Lou Souleï – Avenue Draïo de la Mar – 13620 CARRY LE ROUET.

En application de l'article 221-1 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont mises à la disposition des actionnaires selon les modalités suivantes et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

Tout actionnaire peut, s'il le souhaite, obtenir l'envoi desdits documents et renseignements ou les consulter sur simple demande adressée au siège social par courrier.